

Dans le courant de l'après-midi la reine ANNE PAULOWNA et la princesse SOPHIE visitèrent les caveaux de Delft où l'on venait de descendre la dépouille mortelle de leur époux et père. (108 bis)

La reine douairière se retira au Buitenrust où elle décéda le 1. 3. 1865.

La liquidation de la succession de Guillaume II fut assez laborieuse. C'est ce qui explique pourquoi on procéda en 1850 à la vente de la fameuse galerie du roi défunt dont onze tableaux devinrent ainsi la propriété de J.-P. PESCATORE, consul général des Pays-Bas à Paris. Ils étaient signés BAKHUYZEN, BRASCASSAT, DECAMPS, DELAROCHE, DE KEYSER, KOEKKOEK, REEKERS, SCHELFHOUT, STEEN, VAN OS, WALDORP. Un de ces peintres, B. C. Koekkoek (1803-1862), avait été envoyé en 1826 par le roi grand-duc au Luxembourg où il exécuta un certain nombre d'esquisses. Il en résulta neuf paysages dont le « Stromberg » que nous avons pu admirer au Musée Pescatore. (109) D'après une communication de M. le directeur du Kon. Huisarchief, les huit autres paysages ne se trouvent plus dans les palais royaux ; on ne sait pas ce qu'ils sont devenus.

Au cours de son règne le roi Guillaume avait acquis dans le Grand-Duché des domaines dont l'aire totale atteignit 2443 ha. Fort bien gérés par l'intendant général baron de ZIEGESAR, ils subirent encore bien des changements à partir de l'époque dont nous avons déjà parlé (visite du roi grand-duc en 1846). En 1847 l'usine de *Rollingen* qui n'avait été qu'une dépendance de celle de Berg, fut démolie. Augmentée d'un deuxième haut fourneau (1847) et de deux cubilots (1858), l'usine de *Berg* qui, depuis 1834 ne faisait que de la poterie, des poêles, des ornements et des pièces de rechange pour les nombreux moulins du pays, en arriva à se spécialiser aussi dans la fabrication de machines agricoles. (110) On voit que le roi, tout en facilitant la mécanisation de leur outillage aux agriculteurs luxembourgeois, en savait tirer bénéfice. — Les domaines et usine de *Fischbach* devinrent la propriété du roi le 25. 9. 1847. Mais déjà en octobre 1848 Ziegesar se mit en rapports avec le duc d'ARENBERG pour lui offrir en location les établissements de Berg et de Fischbach, « le roi ... ne désirant pas faire concurrence dans le Grand-Duché par l'exploitation de ces usines. » L'usine de Berg se composait à ce moment de 2 hauts fourneaux, d'une forge, de 4 fours à chaux et d'un atelier mécanique ; l'usine de Fischbach comprenait 2 hauts fourneaux et une forge, déjà louée pour 12 ans. « L'exploitation de minéral nécessaire ... ainsi que de la pierre calcaire est garantie sur le territoire du domaine et en dehors et peut être également louée au désir du locataire. » (112)

Nous verrons plus loin que la vente de ces domaines donna lieu à difficultés puisque l'acquéreur aussi bien que ses héritiers avaient omis de les considérer comme faisant partie du fidéicommiss de l'Erbverein.

Comme une partie de ces propriétés étaient composées du Grunewald acquis en 1848 des mains de l'Etat luxembourgeois il est intéres-